

*Questions orales*LA POSITION DU CANADA EN CE QUI CONCERNE LES
NÉGOCIATIONS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Pour poursuivre ce numéro à la Laurel et Hardy, madame le Président, j'adresserai ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. En tant que ministre qui devrait se soucier de préserver les emplois dans ce secteur-clé, estime-t-il que son collègue amateur serait dans une meilleure position pour négocier avec les Japonais si la Chambre était saisie d'un projet de loi visant à obliger tous les fabricants étrangers qui vendent des automobiles au Canada à réinvestir leurs bénéfices pour créer des emplois dans notre pays?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, comme je l'ai fait remarquer au chef du NPD lorsque mon collègue, le ministre d'État chargé du Commerce international, était à l'étranger, je suis persuadé qu'il aura beaucoup de succès dans ses négociations avec les Japonais, comme il en a eu tout au long de sa brillante carrière.

* * *

LES QUESTIONS OUVRIÈRES

ON PROPOSE DE CONSTITUER UN COMITÉ SUR LE CHÔMAGE
CHEZ LES JEUNES

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, je me suis entretenu brièvement avec le ministre au sujet de la création d'un groupe chargé d'étudier les questions touchant les jeunes. Il devrait savoir maintenant que son collègue, le secrétaire d'État, a révélé qu'il se proposait d'instituer un comité parlementaire chargé d'étudier ces questions. Le ministre dira-t-il quand il consultera son collègue en vue de décider si un comité de ce genre sera établi?

● (1430)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, mon collègue, le secrétaire d'État veut se pencher sur une gamme étendue de questions relatives aux jeunes. Comme l'emploi est une question d'intérêt permanent, je présume que ce sera une des questions dont sera saisie ce comité parlementaire. J'attends ces délibérations avec impatience. Étant donné que le secrétaire d'État assume la responsabilité générale des questions relatives aux jeunes au sein du gouvernement, de toute évidence, nous continuerons à nous préoccuper de leurs perspectives d'emploi.

ON DEMANDE DE CONSTITUER LE COMITÉ AU PLUS TÔT

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, le ministre dit-il que nous pouvons nous attendre à la mise sur pied de ce comité sous peu, qu'il appuiera cette initiative et que nous pourrions commencer à nous en occuper d'ici quelques mois?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je crois que le député devrait poser cette question au secrétaire d'État.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA MENACE DE GRÈVE DANS LES PORTS DE LA CÔTE OUEST

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports au sujet du conflit qui oppose à l'heure actuelle les manutentionnaires de céréales et les compagnies d'éleveurs à grain, et qui pourrait déboucher sur une grève ou un lock-out dès cette semaine, bloquant ainsi les céréales dans les ports de l'Ouest. Quelles mesures le ministre prend-il pour qu'un tel arrêt de travail n'ait pas lieu? Autrement dit, peut-il donner aux producteurs canadiens l'assurance que les céréales continueront d'être régulièrement acheminées via les ports de la côte ouest?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, en l'absence du ministre du Travail, qui représente à l'heure actuelle le Canada à des réunions de l'OIT, j'agis en tant que ministre suppléant du Travail. Je puis dire au député que le ministère du Travail est resté constamment en communication avec les deux parties au conflit. Nous avons reçu jusqu'à maintenant une certaine proposition de médiation, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet, car cela risquerait de faire prolonger la grève au lieu de favoriser le règlement même que nous souhaitons tous.

LA NOMINATION ÉVENTUELLE D'UN CONCILIATEUR

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre suppléant. Étant donné que le conflit porte sur le programme gouvernemental des 6 et 5 p. 100 et sur la question de la parité salariale avec les débardeurs, le ministre a-t-il consulté son collègue, le ministre du Travail, et celui-ci s'est-il activement mêlé de cette affaire? En outre, envisage-t-il de nommer un conciliateur afin de s'assurer que ce problème sera convenablement résolu, compte tenu du fait que deux questions de politique gouvernementale semblent directement liées à cette affaire?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le ministre du Travail serait mieux en mesure de répondre à cette question à son retour. D'après les comptes rendus que nous avons reçus, il y a eu communication très étroite avec les deux parties. Il a été question de l'opportunité de nommer un commissaire conciliateur. On a estimé que cela retarderait pour le moment le règlement du problème. Les faits sont bien connus. Ils sont certes tous clairement établis. La position du gouvernement est d'obtenir que le conflit soit résolu le plus tôt possible et non d'intervenir maintenant au risque d'aggraver la situation.